



L'enjeu actuel pour l'ACCT consiste donc à faire preuve de sa capacité de mener à bien les quelque 82 projets décidés à Dakar. Il va sans dire que les résultats auront valeur de test puisque l'ACCT pourrait entretenir l'ambition, lors du prochain Sommet, de devenir le véritable secrétariat exécutif des Sommets, un peu à l'image du Secrétariat du Commonwealth. C'est donc dire qu'il y aurait alors, si le Sommet en décidait ainsi, une autre évolution qualitative du mandat et des prérogatives de l'ACCT dont les pouvoirs passeraient du rôle de coordination et de proposition, qu'elle assume actuellement, à un véritable rôle décisionnel dans le domaine de la coopération.

4.4 Priorités actuelles

A) L'apparition de nouvelles priorités

Le Sommet de Dakar a été l'occasion de voir émerger de nouveaux thèmes d'action qui sont venus s'ajouter aux cinq secteurs prioritaires du Sommet précédent. Le Sénégal, en sa qualité de pays hôte, s'est fait le promoteur du **secteur éducation et formation** dont il a souhaité faire l'image de marque de la réunion de Dakar.

Le Canada, pour sa part, a pu faire adopter, par l'intervention engagée de son Premier ministre, **une résolution sur l'environnement** qui faisait de ce thème un secteur prioritaire à part entière en plus d'appeler à la tenue d'une Conférence des ministres de l'environnement dont la convocation était prévue pour avril 1991 à Tunis. Au delà de l'adoption de ce thème, qui se sera concrétisée par le lancement de quatre initiatives annoncées par le Canada pour ce seul secteur, le Premier ministre canadien se sera plus particulièrement illustré par la **présentation d'une résolution sur les droits de la personne**, qui constituait une première dans le cadre de la francophonie multilatérale. Cette résolution a donné largement naissance aux actions concrètes maintenant conduites par l'ACCT dans le cadre de son programme de coopération juridique et judiciaire.

Le Canada devrait conserver pour les années à venir un haut degré de priorité pour ces deux secteurs, tant au sein du volet politique où les décisions de principe sont arrêtées, qu'au sein du volet coopération où des actions concrètes doivent mettre les gestes en corrélation avec le discours.

B) La phase de lancement des projets décidés à Dakar

Nous sommes actuellement en période de démarrage et de mise en place de l'ensemble des projets décidés à Dakar. Après un coup d'envoi forcé-ment ralenti en raison de l'élection, à l'automne 1989, d'un nouveau